



1h à 1h15, toute l'année



A distance



90 €* HT par stagiaire



1 à 6 participants

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes méthodes de calcul des absences en paie
- Avoir un esprit critique sur le choix de la méthode de la valorisation des absences lors de la mise en place d'un accord d'entreprise ou du paramétrage de son logiciel de paie.

Public

Personnels en charge de la paie et de l'administration du personnel, responsables SIRH, responsables RH, responsables paie

Prérequis : occuper un poste en paie, administration du personnel, mise en œuvre du SIRH

Programme

- I. Différents types d'absences
- II. Les méthodes de calcul des absences
- III. La valorisation des absences des salariés en forfaits jours
- IV. Exemples et exercices

Méthodes pédagogiques

- Questionnaire de positionnement avant la formation
- Méthodes actives, exercices, transmission de supports pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation après le retour sur le poste de travail

Modalités

- **Inscriptions et renseignements** par [e-mail](#) ou téléphone
- **Coût de la formation** : 90 € HT par stagiaire – 72 € HT par stagiaire qui suit cette formation comme prérequis pour une autre formation comme la gestion des arrêts de travail.
- **Associations** et particuliers : la **TVA** n'est pas appliquée
- **Auto-financement et intra-entreprise** : nous contacter

